



Institution Sainte-Marie
ESSECLAYEYNE SUR AISE

Association Scolaire Sainte Marie



Comptes annuels au 31 Aout 2023



BILAN ACTIF

Association Scolaire Sainte Marie 2022-2023

ACTIF		EXERCICE 2022-2023			EXERCICE 2021-2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
	- Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
	- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, - Autres Immobilisations Incorporelles	37 321	26 199	11 122	9 596
	- Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporel	-	-	-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 321	26 199	11 122	9 596
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Constructions	6 794 573	4 756 692	2 037 882	2 022 347
	- Installations techniques, matériel et outillage	523 498	415 232	108 265	136 060
	- Autres Immobilisation Corporelles	2 243 800	1 977 183	266 618	252 490
	- Immobilisations corporelles en cours	98 415	-	98 415	136 942
	- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelle	-	-	-	-
	- Biens reçus par legs ou donations destinés à être	-	-	-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 660 287	7 149 107	2 511 180	2 547 838
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :					
- Participations et créances rattachées	-	-	-	-	
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
- Prêts	-	-	-	-	
- Autres Immobilisations financières	2 535	-	2 535	2 535	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 535	-	2 535	2 535	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	9 700 142	7 175 306	2 524 837	2 559 968	
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	-	-	-	-
	CREANCES :				
	- Créances clients, usagers et comptes rattachés	122 153	19 003	103 150	99 116
	- Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
	- Autres	111 344	2 310	109 034	116 683
	TOTAL CREANCES	233 497	21 313	212 184	215 799
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-	-	-	-
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE	-	-	-	-
	DISPONIBILITES	613 850	-	613 850	570 896
C CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	36 749	-	36 749	23 849	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	884 097	21 313	862 784	810 545	
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)	-	-	-	-	
P PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)	-	-	-	-	
E ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)	-	-	-	-	
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	10 584 239	7 196 618	3 387 620	3 370 513	

BILAN PASSIF

Association Scolaire Sainte Marie 2022-2023

PASSIF		EXERCICE 2022-2023	EXERCICE 2021-2022
F O N D S A S S O C I A T I F S	FONDS PROPRES		
	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	228 674	228 674
	TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	228 674	228 674
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	-	-
	ECARTS DE REEVALUATION	-	-
	RESERVES		
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves pour projet de l'entité	-	-
	Autres réserves	-	-
	TOTAL RESERVES	-	-
REPORT A NOUVEAU	968 753	1 024 145	
RESULTAT DE L'EXERCICE	103 017	55 392	
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	1 300 444	1 197 427	
Fonds propres consommables	-	-	
Subventions d'investissement	422 497	479 873	
PROVISION REGLEMENTEES	-	-	
TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 722 941	1 677 300	
FONDS REPORTES E DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-	
Fonds dédiés	596 805	634 125	
TOTAL FONS REPORTES ET DEDIES (II)	596 805	634 125	
O V I S I O N	PROVISIONS		
	Provisions pour risques	9 943	7 000
	Provisions pour charges	103 772	70 911
TOTAL PROVISIONS (III)	113 715	77 911	
D E T T E S	DETTES		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associa	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de cr	256 187	345 864
	Emprunts et dettes financières diverses	16 786	18 379
	Avances et acomptes reçus	250 558	247 145
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 755	58 156
	<i>Dettes des legs ou donations</i>	-	-
	Dettes fiscales et sociales	263 555	287 510
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	8 650
	Autres dettes	12 561	12 893
	Instruments de trésorerie	-	-
	Produits constatés d'avance	18 756	2 581
	TOTAL DETTES (IV)	954 158	981 177
Ecart de conversion passif	-	-	
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV+V)	3 387 620	3 370 513	

COMPTE DE RESULTAT

Association Scolaire Sainte Marie LA SEYNE SUR MER CEDEX

01/09/2022 - 31/08/2023

	Exercice 2022-2023	Exercice 2021-2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	10 400	12 560
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	0	1 269
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de service	2 627 251	2 491 226
dont parrainages	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	52 597	36 621
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 139 279	1 111 841
Vers Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ress Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	35 885	76 817
Reprises sur amortissements, dépréciations, provis	77 415	59 924
Utilisations des fonds dédiés	73 205	71 944
Autres produits	0	0
TOTAL I	4 016 031	3 862 204
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	23 802	26 660
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	1 578 146	1 560 896
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	187 927	185 795
Salaires et traitements	1 154 225	1 173 895
Charges sociales	423 130	418 509
Dotations aux amortissements et dépréciations	423 816	439 795
Dotations aux provisions	38 114	0
Reports en fonds dédiés	35 885	76 817
Autres charges	125 709	124 305
TOTAL II	3 990 754	4 006 670
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	25 278	-144 466
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transfer	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	0	0
TOTAL III	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	0	0
Intérêts et charges assimilées	1 311	1 812
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0	0
TOTAL IV	1 311	1 812
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 311	-1 812
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	23 967	-146 278

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	27 595	20 528
Sur opérations en capital	62 376	76 434
Reprises sur provisions, dépréciations et transfer	0	0
TOTAL V	89 971	96 963
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	10 921	6 076
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	0	0
TOTAL VI	10 921	6 076
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	79 050	90 887
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I + III + V)	4 106 003	3 959 166
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 002 986	4 014 558
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	103 017	-55 392

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	88 779	85 694
Bénévolat	0	0
TOTAL	88 779	85 694
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mises à disposition gratuite de biens	88 779	85 694
Prestations en nature	0	0
Personnel bénévole	0	0
TOTAL	88 779	85 694



Association Scolaire Institution Sainte Marie

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

Sommaire

1- Objet social.....	2
2- Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	2
3- Effectifs scolaire et social.....	2
4- Description des moyens mis en œuvre	3
5- Ressources humaines :.....	4
6- Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture.....	5
7- Principes et méthodes comptables.....	6
8- Informations relatives aux postes du bilan	7
9- Informations relatives au Compte de résultat.....	20
10- Charges du compte de résultat	24
11- Informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants	27
12- Informations relatives à l'effectif social.....	28
13- Informations relatives à l'effectif élèves	29

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

1- OBJET SOCIAL

L'objet social de notre association est décrit dans les statuts :

L'« Association Scolaire Sainte Marie » ou ASSM a pour but de concourir à la formation intellectuelle, religieuse et morale des jeunes, par la création ou la gestion de tout établissement catholique d'enseignement et de toutes œuvres concourant à la réalisation de ce but.

Elle assume juridiquement, conformément à l'article 134 du statut de l'Enseignement catholique, la gestion de l'Institution Sainte Marie (ISM).

À cet effet, elle pourra notamment :

Se livrer à toute activité de gestion se rapportant directement ou indirectement, à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture sous toutes leurs formes et d'une manière générale se livrer à toute activité en lien avec son objet principal.

Créer, organiser, faire fonctionner, gérer et favoriser toutes œuvres d'éducation morale, intellectuelle, physique, familiale, sociale et professionnelle en se référant à l'esprit des fondateurs maristes.

Effectuer toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement au but poursuivi, y compris, acquérir tous les biens nécessaires à la réalisation de son objet ou en avoir la jouissance.

2- Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumé ainsi :

- L'Institution Sainte Marie est un Collège et Lycée Privée d'enseignement général et technologique qui accueille des élèves de la sixième à la terminale, en externat, demi-Pension et internat.
- Notre entité a pour vocation au travers de l'enseignement, de permettre à nos élèves de se construire, grandir en humanité et de devenir des citoyens de demain.
- L'Institution Sainte Marie souhaite être un établissement générateur de réussite, garant de valeurs et créateur de liens. Accueillir, Accompagner et Favoriser l'ouverture des élèves ont été les thèmes retenus pour baliser le chemin sur lequel l'Institution Sainte Marie souhaite avancer.
-

3- Effectifs scolaire et social

- 635 Collégiens, 347 Lycéens dont 181 demi pensionnaire et 59 internes : Effectif au 1 trimestre
- 76 professeurs et 45 personnels d'encadrement, de surveillance et d'Administration.

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

4- Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

Investissements : 382 K€

- ✚ Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice : **144 534 € dont 137 K€ engagés sur l'exercice 2021-2022**

 - ✚ *Bureau Directrice Adjointe*

 - ✚ *Travaux Self phase 2 : Croq Cité*

- ✚ Engagés et terminés dans l'exercice : **276 606 €**

 - ✚ *Créations de salle de classes de Terminales, rénovation bureau secrétariat des classes, rénovation laboratoire SVT, investissement informatique, divers mobiliers.*

- ✚ Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture : **98 415 €**

 - ✚ *Rénovation de l'internat fille*

Dépenses engagées :

De gros investissements financiers ont été mis en œuvre afin d'accueillir l'internat des filles ainsi que les classes de terminales, suite à la vente du bâtiment de l'annexe.

- ✚ *Ces travaux ont été réalisés par l'équipe de l'atelier d'entretien pour un montant de 156 000 € main d'œuvre incluse. Ce montant sera remboursé sous forme de subvention par l'Association immobilière Provençale versée sur l'exercice 2023-2024.*

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

5- Ressources humaines :

Social :

-  *Embauche d'une directrice Adjointe au 1 sept 2022.*
-  *Démission d'une salariée en mi-temps thérapeutiques en juillet 2023.*
-  *Et embauche d'une salariée en avril 23 pour la remplacer.*

Autres moyens/dépenses engagées

-  Formation : le nombre d'heures de formation en lien avec les activités de l'entité s'est élevé à **243 heures** à comparer à **509 heures** au titre de l'exercice précédent.

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

6- Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

6-1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- ✚ Une importante fuite d'eau sur l'un de nos compteurs a engendré une surfacturation de 80 000 €. A la date de la clôture nous n'avons toujours pas eu de réponse du service des eaux quant au dégrèvement demandé. Notre association a enregistré au 31-8-2023 un avoir à recevoir d'un montant de 68 K en se basant sur l'article L 2224-12-4 du code général des collectivités territoriales.
- ✚ Vente de l'annexe par l'AIP à l'automne 23, ce qui nous a obligé à relocaliser les classes de terminales ainsi que l'internat fille sur le site principal. L'ensemble des travaux, réalisés par notre équipe d'entretien, se monte à 156 400 €.
- ✚ Depuis le 1er septembre 2022, les employeurs et les salariés de l'Enseignement Privé à But Non lucratif disposent d'une nouvelle convention collective :

La Convention collective EPNL (IDCC 3218).

Changements significatifs pour notre Etablissement :

- La période de référence des Congés Payés, jusqu'à présent déterminée du 1er juin au 31 mai, est désormais fixée par la convention collective EPNL et alignée sur la période de détermination de la durée du travail, à savoir, du 1er septembre au 31 août.

Pour s'harmoniser avec l'ensemble des EPNL, il nous est demandé de passer d'une situation de capitalisation des congés à une situation d'anticipation. Les congés acquis du 1er septembre au 31 août seront pris l'année même. Les congés acquis avant le 31 août 2022 seront répartis sur 3 ans.

De ce fait la provision pour congés payés sera diminuée par tiers sur 22-23, 23-24 et 24-25 pour un montant annuel de **42 k€**.

-Augmentation de la provision retraite passage de 3 à 4 mois d'indemnité retraite : **32 K€**

6-2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture :

Poursuite des travaux de réhabilitation de l'internat, de l'ancien secrétariat des classes, des chambres du 2° Etage et des classes notamment Laboratoire de physique.

Une subvention de 156 000 € privée de l'association immobilière nous sera allouée pour couvrir nos dépenses de travaux d'internat et de classes de terminales.

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

7- Principes et méthodes comptables

7-1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

7.1.1 *Changements d'estimation*

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation.

7.1.2 *Corrections d'erreurs*

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

7.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

7.3 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent la méthode « de référence » suivante qualifiée ainsi par le règlement 2014-03 :

- ✚ Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1 ;

Les comptes présentés appliquent la méthode « optionnelle » suivante parmi celles proposées ainsi par le règlement 2014-03 :

- ✚ Les subventions d'investissements en application des articles 312-1 ;

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

8- Informations relatives aux postes du bilan

8.1 Actifs immobilisés

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES:

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction).

Les coûts de production des immobilisations générées en interne se sont élevés à 55 K€ sur l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

TAUX D'AMORTISSEMENT HABITUELLEMENT PRATIQUES

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Equipement de restauration	8 à 12 ans	8,33 à 12,5 %
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier cantine et hébergement	5 à 10 ans	10 à 20 %
Matériel et équipements pédagogiques	3 à 10 ans	10 à 33,33 %
Matériel de transport	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	2 à 5 ans	20 à 50 %
Matériel de reprographie	2 à 5 ans	20 à 50 %
Logiciels	2 à 3 ans	33,33 à 50 %

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

Etat de l'actif immobilisé (brut) :

Immobilisations		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste- mis en service	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I	41 304	11 310	15 293		37 320
	Licences					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Total II	41 304	11 310	15 293		37 320
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	7 162 950	12 536	659 051	278 137	6 794 573
	Install. techn. matériel, outillages	524 837	4 980	6 319		523 498
	Install. Générales, ag. am. divers					
	Matériel de transport	30 351				30 351
	Mat. bur. et informatique, mobilier	2 144 775	114 118	45 444		2 213 449
	Immob. Corp. en cours	136 941	239 611		-278 137	98 415
	Avances et acomptes					
	Total III	9 999 854	371 245	710 814	0	9 660 285
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. Financières	2 535				2 535
	Total IV	2 535				2 535
Total général (I+II+III+IV)		10 043 693	382 555	726 107	0	9 700 141

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

Amortissement de l'actif immobilisé :

Immobilisations		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Licences	31 709	9 783	15 293		26 199
	Autres immobilisations incorporelles					
	Total II	31 709	9 783	15 293		26 199
Immobilisations corporelles	Constructions	5 140 602	273 988	659 051		4 755 539
	Install. Tech., matériel, outillages	388 777	32 774	6 319		415 232
	Install. Générales, ag. Am. Divers					
	Matériel de transport	30 352	0	0		30 352
	Mat. bur. et informatique, mobilier	1 892 285	101 142	45 444		1 947 983
	Immobilisations grevées de droits					
	Total	7 452 017	407 904	710 814		7 149 106
Total général (I+II)		7 483 726	417 687	726 107		7 175 306

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

Dépréciation de l'actif immobilisé :

Néant

Coûts d'emprunt

Notre entité n'intègre aucun coût d'emprunt à l'actif

8.2 Actif circulant

8.2.1 Créances

- Toutes les créances de l'Association sont d'échéance inférieure à 1 an, à l'exception des subventions à recevoir dont le versement du solde est conditionné par la transmission des rapports finaux.

Créances clients, usagers et comptes rattachés :

Le poste concerne :

- Les contributions familiales non réglées au 31-8-2023 pour **37 K€** provisionnées à hauteur du risque estimé de non recouvrement soit 19 K€
- Les factures à établir pour 85.4 K€

Créances reçues par legs ou donations :

Néant

Autres créances

Le poste concerne principalement des subventions à recevoir pour **14 K€** et quelques avoir fournisseurs **11 K€** ainsi que des produits à recevoir tel que des refacturations à l'école Sainte Thérèse et à l'Association immobilière pour **18.5 K€**

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance significatives sont les suivantes : Les factures dont la périodicité s'étale au-delà de l'exercice : **36,7 K€**

8.3 Tableau des dépréciations de l'Actif

Rubriques (a)	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances familles	18 084 €	6 128 €	5 210 €	19 002 €
Autres créances	1 732 €	2 310 €	1 732 €	2 310 €
Total	19 816 €	8 438 €	6 942 €	21 312 €

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

Les provisions sont estimées selon le risque d'irrecouvrabilité.

8.4 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Tableau de variation des Fonds propres :

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	228 674				228 674
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	1 024 145	-55 392			968 753
Excédent ou déficit de l'exercice	-55 392	55 392	35 017		35 017
Situation nette (sous-total)	1 197 427		35 017		1 232 444
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	479 873		123 089	-180 465	422 497
Provisions réglementées					
TOTAL	1 677 300		158 106	-180 465	1 654 941

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

Fonds propres sans droit de reprise :

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité, ou, s'agissant d'une fondation, de la dotation statutaire et des dotations complémentaires non consommables. Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

Fonds propres avec droit de reprise : Néant

Ecart de réévaluation : Néant

Réserves : Néant

Fonds propres consommables : Néant

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

8.5 Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention.

Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.

Notre entité a choisi :

De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan.

		Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement		Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :					
	Affectées à des biens non renouvelables	930 085	5 000	- 118 089	816 996
	Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL		930 085	5 000	-118 089	816 996
Quotes-parts virées au résultat :					
	Affectées à des biens non renouvelables	-450 211	118 089	-62 376	--394 498
	Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL		-450 211	118 089	-62 376	-394 498
Montant net en fonds propres		479 873	123 089	-180 465	422 497

Provisions réglementées : Néant

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

8.6 Fonds reportés et fonds dédiés

Fonds reportés liés aux legs et donations : Néant

Fonds dédiés:

Lorsqu'une ressource inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés ».

Figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice les ressources dédiées à des projets définis non totalement utilisés, le cas échéant relatives à des projets terminés dont l'organe habilité de notre entité a décidé de transférer les ressources à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur.

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation, poste « Utilisations des fonds dédiés » dans les Produits au compte de résultat.

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Report Augmentations	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont Remboursement	Montant global	Total	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations	0	0	0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes	634 125	35 885	-73 205	0	0	596 805	0
TOTAL	634 125	35 885	-73 205	0	0	596 805	0

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

8.7 Provisions pour risques et charges

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques	7 000	2 943		9 943
	Provisions pour indemnité de départ à la retraite	70 911	32 861		103 772
	Provisions pour grosses réparations				
	- biens en propriété - biens en commodat - biens en location				
	Total	77 911	35 804		113 715
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles					

Les dotations/reprises sont comptabilisées en exploitation

Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés :

La convention collective 2022 apporte une modification quant aux nombres de mois de salaire pris en compte pour le calcul de l'IDR, 4 mois au lieu de 3 mois précédemment, c'est la raison pour laquelle notre association a augmenté la provision sur l'exercice 22-23 de **32 K**.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Les provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite sont évaluées et comptabilisées selon la recommandation ANC n°2013-02.

Au 31/08/2023 la provision s'élève à **103,7 K€**.

Les principales hypothèses retenues sont:

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Le turn over est faible
- L'âge de départ à la retraite est de 67 ans
- Le taux de charges sociales est de **44 %**

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

8.8 Dettes

Emprunts et autres dettes assimilées :

Notre association a financé les travaux de rénovation du secteur cuisine et l'achat d'ordinateur portable mis à la disposition de nos enseignants par un emprunt souscrit en N-2 pour un montant initial de 450 K€. Le capital restant dû de cet emprunt au 31/08/2023 est de **256 K€**.

8.9 Etat des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	103 150	103 150	
Créances reçues par legs ou donations	0	0	
Autres	109 034	41 034	68 000
Charges constatées d'avance	36 750	36 750	
TOTAL	248 934	180 934	68 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

8.10 Dettes financières – Classement par échéance

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances	
			à plus 1 an et 5 ans au plus	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0			
Autres emprunts obligataires (2)(3)	0			
Emprunts auprès des Ets de crédit BNP	0 256 187	0 90 063	166 124	
Emprunts et dettes financières diverses	16 786			16 786
Avance et acompte	250 558	250 558		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fournisseurs	93 655	93 655		
Factures non parvenues	42 100	42 100		
Dettes des legs et donations	0			
Dettes fiscales et sociales				
Personnel rémunérations dues	0	0		
Provisions congés payés (C.S. incluses)	85 985	85 985		
Organismes sociaux	74 942	74 942		
Autres dettes sociales	9 831	9 831		
Dettes fiscales	92 796	92 796		
Autres dettes	12 561	12 561		
Produits constatés d'avance	18 756	18 756		
TOTAL	954 158	771 257	166 124	16 786
(2) Emprunts souscrits en cours d'exer - Emprunts remboursés en cours d'exercice	89 677			
(3) Dont garanties par des suretés réelles				

Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

8.11 Informations sur les produits à recevoir et sur les charges à payer

Produits à recevoir et Charges à payer

Produits à recevoir :

En K€	31/08/2023	31/08/2022
Factures à établir	85	76
Etat et collectivités	0	2
Avoir à recevoir	68	
Autres	18	21
TOTAL	171	99

Charges à payer :

En K€	31/08/2023	31/08/2022
Factures non parvenues	42	18
Provision pour congés payés (dont CS) et rémunérations dues	85	128
Etat et collectivités	58	53
TOTAL	185	199

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

9- Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

9.1 Produits du compte de résultat

9.2 Cotisations

Ce poste concerne la cotisation Unapel.

9.3 Ventes de biens et services

Ventes de biens (hors ventes de dons en nature) :

Ce poste concerne le produit de la vente de livres

Ventes de dons en nature : Néant

Ventes de prestations de services (hors parrainages):

Ce poste concerne principalement :

- Les contributions de familles pour 1.587 K€ (net des remises)
- Les produits de la restauration pour 540 K€ (net des remises)
- L'hébergement pour 222 K€ (net des remises)
- L'accueil de groupe pendant l'été pour 86.5 K€

Ventes de prestations de parrainage : Néant

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

9.4 Produits de tiers financeurs :

Concours publics :

1 091 470

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.

Ils sont comptabilisés en produit au compte « Concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

Sur l'exercice 2022/23, ce poste concerne :

- Les forfaits d'externat pour 1.091 K€

9.5 Subventions :

47 808

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

9.6 Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

Tableau des subventions et concours publics :

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Région	Département
Concours publics		501 984	242 876	346 610
Subvention d'exploitation		4 101	11 410	32 297

9.7 Ressources liées à la générosité du public : Néant

- **Dons manuels (dont abandon de frais par les bénévoles) : Néant**
- **Mécénat : Néant**
- **Legs, donations, assurance vie : Néant**

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

9.8 Contributions financières : 35 885 €

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par ex, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité
- Exceptionnels si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

Sur l'exercice 2022/23, notre association a reçu une contribution financière de l'AIP de **35 885 €** dont l'objet est le financement d'immobilisation. Cette contribution financière a été reportée en fonds dédiés.

9.9 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges :

Ce poste concerne reprise dépréciation client total et transfert de charges :		77 415 €
7817400000	Rpr/pro. dép. créances	5 210 €
7815420000	Rpr/provisions Créances diverses	1 732 €
7911000000	Transfert de charges d'exploit.	62 047 €
7912000000	Transfert de charges de personnel	8 426 €

9.10 Utilisations des fonds dédiés :

- Utilisation de fonds reportés : Néant
- Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation : Néant
- Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes :
73 205 €
- Utilisations des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public : Néant

9.11 Autres produits (d'exploitation) : Néant

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

10- Charges du compte de résultat

10.1 Achats de marchandises :

Le poste « Achats de marchandises » concerne les livres achetés destinés à être vendus ou utilisés. et cahiers d'exercices revendus aux élèves

10.2 Aides financière) : Néant

Les aides financières comprennent les aides financières octroyées et les quotes-parts de générosité reversées.

Une aide financière est

- Soit une somme d'argent accordée à une personne physique à titre d'aide ou de secours ;
- Soit une contribution financière facultative octroyée par une entité à une autre entité destinée à la réalisation d'actions ou d'investissements.

Ces sommes ou contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

10.3 Salaires et traitements, charges sociales :

Le poste « Salaires et traitements » est diminué d'une régularisation de provisions sur congés payés de 42 K€ en raison de la nouvelle convention applicable au 1 septembre 2022.

10.4 Dotations aux amortissements et aux dépréciations) :

6811200000	Dot/immob. corporelles	417 688 €
6817400000	Prov. Deprec. Créances	6 128 €

10.5 Dotations aux provisions :

6815400000	Provision Indemnité Départ Retraite	32 861
------------	-------------------------------------	--------

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

10.6 Autres charges : **125 709**

Ce poste concerne principalement les débours

10.7 Résultat Financier

Intérêts sur emprunt **1 311 €**

10.8 Résultat Exceptionnel : expliquer le comptes produits et charges exceptionnels

Sur opération

- Ce poste concerne : la récupération du montant des cautions carte de cantine pour des élèves partis en n-1 sans rendre leur carte ainsi que les ventes de carte de cantine supplémentaires (carte perdue) pour :

- **27 595 €**

10.9 Produit de cession des éléments actifs : **Néant**

10.10 Amortissement des Subvention d'investissements

- Le poste « Sur opérations en capital » comprend la quote-part annuelle des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice dans la mesure où notre entité a choisi la comptabilisation des subventions d'investissement acquises dans les fonds propres et la reprise de celles-ci dans le compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés.

62 376 €

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

10.11 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;

Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;

Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Sur l'exercice 2022/23, notre association a bénéficié de contributions volontaires en nature qui ont été comptabilisées : mises à disposition de locaux : **88 779 €**

Modalités qui ont permis de les quantifier et de les valoriser : **Différence de valeur entre le loyer payé et sa valeur réelle estimée suivant le dernier indice de référence des loyers (IRL)**

Bénévolat : L'association ism a bénéficié de bénévolat au niveau de la pastorale qui n'a pu être valorisé en l'absence de fiche de temps

Le bénévole est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (Avis du Conseil économique et social du 24 février 1993) et selon l'objet et les règles de l'entité auprès de laquelle le bénévole s'engage.

Le bénévolat informel (aide aux voisins, coups de main) est à distinguer du bénévolat formel qui s'exerce au sein d'une structure organisée.

Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales : Néant

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

11- Informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants

11.01 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...) :

Le montant total des « *rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (Président, Trésorier et secrétaire général), ainsi que leurs avantages en nature* » s'est élevé à **0 €** en 2022-2023.

11.02 Libéralités pour lesquels un délai d'opposition administrative existe et dont le délai d'opposition administrative est expiré à la clôture jusqu'à leur affectation : Néant

11.03 Passifs non comptabilisés : Néant

11.04 Engagements financiers donnés et reçus : Néant

11.05 Engagements pris en matière de crédit-bail : Néant

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

12- Informations relatives à l'effectif social

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

SERVICES	2022	2023
	Effectif au 31/08	Effectif au 31/08
SERVICES SUPPORTS		
Salariés	13	14
Agents de maîtrise	2	5
Cadres	4	4
CDD (Apprentie)	4	1
TOTAL SERVICES SUPPORT	23	23
EDUCATION ET VIE SCOLAIRE		
Salariés	11	3
Agents de maîtrise	5	13
Cadres	6	4
TOTAL EDUCATION ET VIE SCOLAIRE	22	20
HORS CONVENTION		
Directeur	1	1
TOTAL HORS CONVENTION	1	1
PROFESSEURS SOUS CONTRAT		
Professeurs	67	67
Suppléants	9	9
TOTAL PROFESSEURS SOUS CONTRAT	76	76
TOTAL GENERAL	122	121

Percevant des dons pour un montant inférieur à 153 K€, notre entité n'est pas soumise aux obligations d'établissement de ces documents visant les associations, fondations et fonds de dotation faisant appel public à la générosité.

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2023

13- Informations relatives à l'effectif élèves

**Effectif scolaire
de
l'Etablissement**

REGIME	2021-2022 1° Trimestre	2022-2023 1° Trimestre	Variation
Externes Collège	244	242	-2
Externes Lycée	285	277	-8
Demi P Collège	332	367	35
Demi P Lycée	42	37	-5
Internes Collège	41	33	-8
Internes Lycée	34	26	-8
TOTAL	978	982	4
COLL	617	635	18
LYC	361	347	-14
Total internes *	75	59	-16
Internes Extérieurs	14	19	5

*DONT			
Filles internes Collège	16	17	1
Filles internes Lycée	23	11	-12
Total filles	39	28	-11